

Résumé

Le parc provincial Pakwash est classé comme un parc naturel et couvre une superficie de 3 993 hectares. Le parc est situé à 50 kilomètres au sud de Red Lake, adjacent à l'autoroute 105 et au rivage de Pakwash Lake (Figure 1). Le parc est localisé à l'intérieur du District administratif de Red Lake (Red Lake Administrative District) du ministère des richesses naturelle de l'Ontario (Ontario Ministry of Natural Resources – OMNR). Le parc procure une représentation/protection du District 4S-2, plus spécifiquement, de la moraine Hartman. Les régions des communautés autochtones situées à proximité sont Pikangikum, Wabaseemoong et Grassy Narrows (English River). Ces communautés sont localisées à l'intérieur des limites décrites par le traité #3. Ear Falls, Vermillion Bay et Balmertown sont d'autres communautés situées à proximité du parc.

Le parc a d'abord été établi en 1967 et par la suite son territoire a été agrandi en 1989 (sous la réglementation de l'Ontario 290/89). Le parc est constitué de deux parcelles. La plus petite relie l'autoroute 105 et Pakwash Lake et abrite les zones de camping ainsi que les zones récréatives de jour. La plus large traverse le lac et n'abrite aucune infrastructure. Le parc protège des éléments du Glacial Lake Agassiz tel que des eskers, des dunes érigées sur des plages et la moraine Hartman. La zone est caractérisée par une riche forêt mixte d'épinettes, de pins gris, de bouleaux, de peupliers ainsi que de plusieurs espèces de plantes rares. Le parc héberge aussi des animaux typiques de la forêt boréale tel que des orignaux, des ours noirs, des cerfs de Virginie, des loutres, des visons, des aigles à tête blanche ainsi que des balbuzards.

Pakwash est un parc qui est en opération. Les zones de camping et les zones récréatives de jour sont gérées par Les amis de Pakwash (Friends of Pakwash) et la ville d'Ear Falls, qui font un partenariat avec Parcs Ontario. Pakwash détient 69 sites de camping dont 16 avec l'électricité. Des groupes de campeurs allant jusqu'à 50 personnes peuvent être accueillis. Ces sites et les infrastructures sont accessibles à partir de la mi-mai jusqu'à la fête du Travail (premier lundi de septembre). Pakwash est une destination récréative pour les résidents de Kenora, de Red Lake, d'Ear Falls et de d'autres communautés.

Rationale

La version provisoire de la déclaration de principes de l'aménagement du Parc Provincial Pakwash Lake a été complétée en 1994. Un plan d'aménagement est requis pour satisfaire les besoins d'aménagement d'un parc qui est opérant. L'usage fondamental de ce plan est d'estimer tous les aspects de l'aménagement du parc et de répondre aux nouveaux items concernant son aménagement. Ce document inclura les points suivants mais ne se limitera pas qu'à ceux-ci :

- Le zonage existant.
- L'aménagement environnemental et récréatif ainsi que les politiques d'éducation sur le patrimoine naturel.
- L'aménagement de la faune et la flore (utilisation du feu comme moyen d'aménagement, protection des espèces en péril)
- Le potentiel de recherche

- L'origine des visiteurs, habitudes des utilisateurs, activités lors des saisons moins actives (printemps et automne).
- La considération de nouvelles approches pour opérer le parc incluant des partenariats avec la ville de Ear Falls et l'influence de Parcs Ontario dans un modèle opérant.
- Les associations coopératives (Les Amis).
- Les autres points qui sont énumérés lors des consultations publiques.

Le résultat servira à mettre à jour et confirmer les directions du parc quant à la gestion des ressources et aux activités d'opérations et de développement du parc.

Les politiques de direction provinciales et les exigences de la Loi sur les évaluations environnementales (Environmental Assessment Act) ainsi que la charte des droits de l'environnement (CDE) seront respectées dans le processus de planification et dans le contenu des plans d'aménagements révisés. Les opportunités de consultation publique, qui auront lieu également avec les autochtones, pour les révisions seront en conformité avec les politiques et les procédures du parc existantes et seront coordonnées dans la mesure du possible.